

Décrets et arrêtés

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Par décret n° 2023-254 du 17 mars 2023.

Madame et Messieurs désignés ci-après sont nommés au grade de conseiller au Tribunal administratif à compter du 17 juillet 2022 :

- Sameh Ouni,
- Amine Trabelsi,
- Mounir Amara.

Par décret n° 2023-265 du 17 mars 2023.

Il est mis fin aux fonctions de Monsieur Makram Ben Mna président de la Commission nationale de conciliation pénale.

Décret n° 2023-267 du 17 mars 2023, portant cessation de fonctions d'un membre du Gouvernement.

Le Président de la République,
Vu la Constitution,

Vu le décret Présidentiel n° 2021-137 du 11 octobre 2021, portant nomination de la Cheffe du Gouvernement,

Vu le décret Présidentiel n° 2021-138 du 11 octobre 2021, portant nomination des membres du Gouvernement.

Prend le décret dont la teneur suit :

Article premier - Il est mis fin aux fonctions de Monsieur Taoufik Charfeddine, ministre de l'intérieur.

Art. 2 - Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 17 mars 2023.

Le Président de la République

Kaïs Saïed

Décret n° 2023-268 du 17 mars 2023, portant nomination d'un membre du gouvernement.

Le Président de la République,
Vu la Constitution,

Vu le décret Présidentiel n° 2021-137 du 11 octobre 2021, portant nomination de la Cheffe du Gouvernement,

Vu le décret Présidentiel n° 2021-138 du 11 octobre 2021, portant nomination des membres du Gouvernement,

Sur proposition de la Cheffe du Gouvernement.

Prend le décret dont la teneur suit :

Article premier - Monsieur Kamel Fekih est nommé ministre de l'intérieur.

Art. 2 - Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 17 mars 2023.

Le Président de la République

Kaïs Saïed

MINISTERE DE LA JUSTICE

Par décret n° 2023-255 du 17 mars 2023.

Madame Mounira Ghazouani, magistrat de deuxième grade, est détachée auprès du ministère des transports (TUNISAIR) pour une période d'un an.

Par décret n° 2023-256 du 17 mars 2023.

Monsieur Mohamed Belhaj Amor, magistrat de troisième grade, est détaché de nouveau auprès du ministère de la défense nationale (président de la chambre correctionnelle à la cour d'appel militaire permanente de Tunis) pour une période d'un an à compter du 1^{er} septembre 2022.

Par décret n° 2023-257 du 17 mars 2023.

Madame Aziza Keksi, magistrat de premier grade, est détachée de nouveau auprès du ministère de la défense nationale (juge au tribunal militaire permanent de première instance de Tunis) pour une période d'un an à compter du 9 décembre 2022.